

## Compréhension des écrits

► Répondez aux questions en cochant la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée.

### | Comprendre un texte informatif |

#### Faut-il instaurer des congés « grand-parentaux » ?

Avec le recul de l'âge de départ en retraite, de plus en plus de grands-parents sont encore actifs. Quelques entreprises leur proposent déjà d'aménager leur temps de travail pour s'occuper de leurs petits-enfants.

Mieux tenir compte des salariés grand-parents dans l'organisation du travail : l'idée commence à faire son chemin dans les entreprises, au point qu'un colloque organisé par l'École des grands-parents européens (EGPE) et le ministère des Personnes âgées s'est tenu mercredi sur le sujet. Les entreprises prennent en compte depuis quelques années la diversité des modèles familiaux (familles monoparentales, gardes alternées, aidants familiaux...), «elles doivent maintenant adapter leur contrat social à la grand-parentalité», a déclaré mardi lors du colloque François Fatoux, délégué général de l'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises (Orse). L'allongement des durées de carrière et le recul de l'âge des départs à la retraite ont fait naître un nouveau concept, celui de «grand-parentalité active». Armelle Le Bigot-Macaux, la présidente de l'EGPE, a rappelé les chiffres : 15,1 millions de Français ont 60 ans et plus (un Français sur quatre), selon l'Institut national de la statistique (Insee). Un nombre qui devrait atteindre 20 millions en 2030.

#### Un rôle clé dans la famille

Chaque Français dispose d'une espérance de vie de 30 ans au moment du départ à la retraite, et a en moyenne 5 petits enfants. Les femmes deviennent grand-mères à 54 ans en moyenne et les hommes grands-pères à 56 ans. Mais souvent, les grands-parents encore en activité jouent aussi un rôle-clé dans la structure familiale : ils consacrent 23 millions d'heures hebdomadaires à leurs petits-enfants, autant que les assistantes maternelles, selon la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees). Dès lors, comment concilier vie de grand-parent et existence professionnelle ? Pour François Fatoux, «on pourrait penser par exemple à faciliter les temps partiels pour les grands-parents, notamment le mercredi, ou la prise de congés pendant les vacances scolaires, et lors d'événements importants comme le mariage [...]».

#### Réduire son temps de travail

Des initiatives innovantes existent déjà dans certaines entreprises. À Lyon, Areva avait conclu en 2009 un accord, étendu au niveau national en 2013, permettant aux seniors de travailler à temps partiel sur la base de 90 % de leur rémunération antérieure, en prenant des congés scolaires. L'entreprise Rhodia propose également aux salariés de 50 ans et plus un congé grand-parental. Le salarié peut réduire son temps de travail de 20 % sous réserve de reporter son départ à la retraite. «Il faut également faire évoluer la culture d'entreprise vers une logique de bienveillance à l'égard des préoccupations familiales et personnelles», a ajouté François Fatoux. Il préconise une communication interne, ciblée en direction des grands-parents et en particulier des hommes. ➡

« Nous devons valoriser le rôle effectif des grands-parents dans la société », a **abondé** Michèle Delaunay, ministre déléguée aux Personnes âgées. Elle voudrait inciter les employeurs et les collectivités à accorder des places aux petits-enfants des salariés dans les crèches d'entreprises. Elle a aussi suggéré le développement de crèches grand-parentales, sur le modèle des crèches parentales associatives.

www.lexpress.fr

## | Questions d'examen |

### 1 L'auteur de cet article montre que...

1 point

- la plupart des entreprises tiennent compte de la grand-parentalité.
- la grand-parentalité est une notion qui commence à être prise en considération par les entreprises.
- aucune entreprise ne tient compte de la grand-parentalité.

### 2 Selon l'auteur de cet article,...

1 point

- les grands-parents d'aujourd'hui n'ont pas le temps de se consacrer à leurs petits-enfants faute de temps.
- les grands-parents d'aujourd'hui sont jeunes, actifs et s'investissent beaucoup dans la garde de leurs petits-enfants.
- les grands-parents d'aujourd'hui ne parviennent pas à concilier vie de grand-parent et existence professionnelle.

### 3 Vrai ou faux ? Cochez la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse.

4 points

vrai faux

#### a. Les salariés grands-parents prennent leur retraite de plus en plus tôt.

**Justification :** « Avec le recul de l'âge de départ en retraite, de plus en plus de grands-parents sont encore actifs. » / « L'allongement des durées de carrière et le recul de l'âge des départs à la retraite ont fait naître un nouveau concept, celui de "grand-parentalité active". »

X

#### b. Les seniors sont en constante augmentation.

**Justification :** « Un nombre qui devrait atteindre 20 millions en 2030. »

X

#### c. Les grands-parents d'aujourd'hui consacrent beaucoup de temps à la garde de leurs petits-enfants.

**Justification :** « Mais souvent, les grands-parents encore en activité jouent aussi un rôle clé dans la structure familiale : ils consacrent 23 millions d'heures hebdomadaires à leurs petits-enfants. »

X

### 4 En travaillant moins,...

1 point

- les salariés grands-parents pourront partir plus tôt à la retraite.
- les salariés grands-parents devront reporter leur départ à la retraite.
- les salariés grands-parents seront moins bien payés.

- 5 Qu'entend-on par «*grand-parentalité active*»? Expliquez avec vos propres mots. 1.5 point  
*Selon le texte, ce sont les grands-parents qui consacrent du temps à la garde de leurs petits-enfants et qui en même temps continuent à exercer une activité professionnelle.*
- 6 Comment comprenez-vous la phrase du texte: «*elles (les entreprises) doivent maintenant adapter leur contrat social à la grand-parentalité*»? 1.5 point  
*Désormais, les entreprises doivent tenir compte du statut de grand-parent de leurs salariés en allégeant leurs journées de travail afin que ces derniers puissent concilier vie de famille et vie professionnelle.*
- 7 Quelles sont les différentes solutions envisagées par les entreprises pour aider les grands-parents à concilier vie de famille et vie professionnelle? Répondez avec vos propres mots. 2 points  
*Tout d'abord, les entreprises pourraient permettre aux salariés grand-parent de travailler à temps partiel et de prendre des congés le mercredi ainsi que pendant les vacances scolaires. Par ailleurs, les employeurs pourraient faciliter l'accès des petits-enfants de certains salariés aux crèches d'entreprises.*
- 8 Trouvez dans le texte la phrase qui signifie: «*Il est indispensable de mettre en valeur l'importance significative des grands-parents dans la vie*». 1 point  
*«Nous devons valoriser le rôle effectif des grands-parents dans la société»*

- ▶ Répondez aux questions en cochant la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée.

12 points

## | Comprendre un texte argumentatif |

**Vous êtes pédopsychiatre, spécialiste d'«ethnopsychanalyse».** Que recouvre exactement ce terme?

**Marie Rose Moro:** L'idée est d'introduire dans la manière de soigner les questions linguistiques et anthropologiques, de nous adapter à toutes les cultures et situations. Nous nous occupons d'enfants de migrants, de couples mixtes, d'expatriés, d'enfants issus de l'adoption internationale...

**Des enfants pour qui le français est une seconde langue. Or, la coexistence de deux langues est souvent pointée du doigt comme une difficulté...**

**M.R.M.:** Selon une idée largement répandue, il serait plus simple d'avoir une seule langue! Mais toutes les études le montrent: avoir deux langues n'est pas un problème. Et dire aux parents de ne pas parler leur langue maternelle à la maison, pour aider leurs enfants à mieux parler français, comme le font certains enseignants, est une grave erreur. L'essentiel est d'arriver dans la deuxième langue avec l'envie d'apprendre, avec le fameux «*désir de langue*». Ce qui implique d'être tout d'abord à l'aise dans sa langue première – et qu'elle ne soit donc pas dénigrée. Ensuite le décalage est mineur: un enfant non francophone rattrapera en à peine quelques mois un enfant francophone.

**Quel rapport entretiennent ensuite les deux langues chez les enfants de migrants?**

**M.R.M.:** En France, seuls 10% des enfants de migrants deviennent de vrais bilingues – et je prends le chiffre le plus optimiste! L'apprentissage au contact des parents ne suffit jamais à créer un vrai bilinguisme, même s'il produit une imprégnation qui facilite un apprentissage plus complet ensuite. On a tendance, en France, à surévaluer le rôle du «*bain linguistique*». [...] ➔

**Mais le fait que les parents, non francophones, ne puissent pas suivre le travail de leurs enfants, n'est-il pas un handicap ?**

**M.R.M. :** L'échec scolaire est d'abord social, indépendamment de la langue maternelle, qu'elle soit française ou non. Ce qui met en échec, c'est le décalage entre le niveau de langue utilisé à la maison et celui utilisé à l'école. Les études font même un lien entre le nombre de livres présents à la maison et les chances de réussite : car l'école française reste attachée à l'écrit, bien plus que les pédagogies interactives d'Europe du Nord, par exemple. L'autre facteur essentiel est de se sentir capable d'apprendre, autorisé à réussir et de pouvoir s'identifier à quelqu'un qui a lui-même réussi.

**Comment favoriser cette réussite pour les enfants de migrants ?**

**M.R.M. :** Il s'agit de mieux prendre en compte les besoins d'apprentissages d'enfants non francophones, qui ont souvent du mal à comprendre l'implicite, d'appliquer des méthodes de français langue étrangère, de repartir de leur langue maternelle pour comprendre leurs erreurs... Et d'en faire profiter tout le monde, francophones et non francophones, sans faire de groupes, qui aboutissent très vite à une ségrégation !

**La France pourrait-elle s'inspirer de modèles étrangers ?**

**M.R.M. :** En Finlande ont été mis en place, au tout début de la scolarisation des enfants migrants, des cours dans leur langue maternelle. Ce genre de mesure serait inconcevable en France, où la langue française est valorisée par-dessus tout. Mais l'expérience est intéressante : cet enseignement en langue maternelle permet de repartir de ce que ces enfants savent déjà. Nous sommes en France dans l'impossibilité d'évaluer ce que les enfants de migrants ont acquis avant leur arrivée.

*Propos recueillis par Alice Tillier, Le français dans le monde*

## | Questions d'examen |

**1 Quel titre reflète le mieux ce texte ?**

1 point

- Il est plus simple d'avoir une seule langue !
- Avoir deux langues n'est pas un problème.
- Pour une éducation à la diversité.

**2 Selon Marie Rose Moro, la langue maternelle des enfants de migrants...**

1 point

- est indispensable pour un bon apprentissage de la deuxième langue.
- est un obstacle pour l'apprentissage de la deuxième langue.
- n'a aucun effet sur l'apprentissage de la deuxième langue.

**3 Pourquoi, selon Marie Rose Moro, il ne faut pas empêcher les enfants de migrants de parler leur langue maternelle à la maison ?**

1 point

*Selon elle, pour arriver à apprendre une deuxième langue, en l'occurrence le français, il est indispensable que les enfants de migrants entretiennent au départ un bon rapport avec leur langue maternelle. Ainsi, il est faux de déconseiller les parents de parler leur langue maternelle à la maison.*

**4 Vrai ou faux ? Cochez la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse.**

4 points

vrai faux

a. Marie Rose Moro s'occupe d'enfants dont la langue maternelle est le français.

X

**Justification :** « Des enfants pour qui le français est une seconde langue. »

- |   | vrai | faux |
|---|------|------|
| <p>b. Selon Marie Rose Moro, pour que l'apprentissage du français se réalise sans difficulté, il est important que l'enfant maîtrise bien sa langue maternelle.</p> <p><b>Justification:</b> « <i>Ce qui implique d'être tout d'abord à l'aise dans sa langue première - et qu'elle ne soit donc pas dénigrée.</i> »</p>  | X    |      |
| <p>c. Les enfants de migrants parvenant à maîtriser aussi bien les deux langues - langue maternelle et français - sont minoritaires en France.</p> <p><b>Justification:</b> « <i>En France, seuls 10% des enfants de migrants deviennent de vrais bilingues - et je prends le chiffre le plus optimiste !</i> »</p>   | X    |      |
| <p>d. Selon Marie Rose Moro, il est important de créer des classes distinctes pour francophones et non francophones dans le but de favoriser la réussite scolaire des enfants de migrants.</p> <p><b>Justification:</b> « <i>Et d'en faire profiter tout le monde, francophones et non francophones, sans faire de groupes, qui aboutissent très vite à une ségrégation !</i> »</p> |      | X    |
- 5 D'après le texte, pourquoi organise-t-on des cours dans la langue maternelle des enfants de migrants en Finlande ? Expliquez avec vos propres mots. 1.5 point
- Parce que cet enseignement permet aux professeurs de commencer leur cours sur la base des connaissances déjà acquises dans leur langue maternelle.*
- 6 Selon Marie Rose Moro, la réussite scolaire dépend aussi... 1 point
- du niveau de langue des parents d'enfants de migrants en langue française.
- de la capacité des enfants à se mettre en situation de réussite.
- de la capacité des enfants de migrants à s'adapter au milieu scolaire.
- 7 Reformulez la phrase du texte : « *Ce genre de mesure serait inconcevable en France, où la langue française est valorisée par-dessus tout* ». 1.5 point
- Cette manière de procéder serait inimaginable / invraisemblable en France où c'est le français qui est surtout mis en valeur.*
- 8 Quel est le ton dominant dans ce texte ? 1 point
- Neutre.  Alarmant.  Engagé.

## Production écrite

25 points

### Sujet :

Vous lisez dans une rubrique de journal portant le titre « Le bénévolat et les jeunes » la constatation suivante : « De nos jours, de plus en plus de jeunes s'investissent dans le bénévolat. 29 % des jeunes de 15 à 25 ans donnent gratuitement du temps à autrui dont 16 % dans les associations ». Écrivez votre point de vue dans le cadre d'un débat sur ce phénomène concernant les jeunes de moins de 18 ans.